



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### Banque publique d'investissement

Question écrite n° 33056

#### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les choix immobiliers de la Banque publique d'investissement (BPI). Propriétaire d'un immeuble de plus de 30 000 m<sup>2</sup> situé à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) desservi par le métro et à proximité immédiate du centre de Paris, la BPI a fait le choix de louer 10 800 m<sup>2</sup> supplémentaires, boulevard Haussmann, pour son antenne parisienne. Le loyer annuel de cet immeuble s'élève à 6,6 millions d'euros et la durée du bail est prévue pour neuf ans. L'engagement pour cette institution publique atteint près de 60 millions d'euros, et ce alors même le bâtiment qui abrite le siège social de la BPI disposera dès 2014 de nouveaux locaux disponibles. En outre, en proche banlieue les loyers sont deux à trois fois inférieurs au prix du bail établi pour l'immeuble situé sur le boulevard Haussmann. Dans le contexte actuel des finances publiques, des choix moins onéreux et n'altérant pas la capacité de travail de la BPI n'auraient-ils pu être faits ? Aussi, souhaite-t-elle connaître la position du Gouvernement sur ce point.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33056

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 juillet 2013](#), page 7663

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)